



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 17 septembre 2025
CR N° 4**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - CORMERAIS Martine - TORTORA Sandrine - COLLE BELTAI Valérie - HACENE Marie – CHENAF Sandrine
Messieurs GILBERT Cédric - BOULLE Thomas

Excusé(es) : Messieurs PALLARES Laurent - BOTTONI Pierre - COUDURIER Julien

COURRIERS AUX CLUBS

BONNEUIL : La COC prend note du désengagement de votre équipe -13 ans F.

VALENTON : La COC prend note du désengagement de votre équipe -13 ans G.

MAISONS-ALFORT : La COC prend note du désengagement de votre équipe -13 ans G.

ALFORTVILLE : La COC prend note de l'engagement de vos équipes -11 ans et -13 ans G.

BRY : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -11 ans G.

VILLIERS : La COC prend note du désengagement de votre équipe -13 ans G.

VITRY : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -18 ans F.

CHEVILLY LA RUE : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -18 ans F.

L'HAY LES ROSES : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -15 ans G

KREMLIN BICETRE : La COC prend note du désengagement de votre équipe -11 ans F 2.

ORMESSON : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -11 ans F et le désengagement de votre -11 ans G.

SAINT-MAUR / JOINVILLE : La COC prend note de votre rapprochement d'équipes.

FONTENAY : La COC autorise le surclassement de votre joueuse Maya HERNANDEZ en -18 ans F.

ALFORTVILLE : La COC autorise le surclassement de vos joueurs Lazare POUSSE et Mathias CUZON en seniors garçons.

KREMLIN-BICETRE : La COC autorise le surclassement de votre joueuse Maely POMPIGNAC

Merci aux clubs d'envoyer les FDME le dimanche avant 20h.

Les délayages -15 ans et -18 ans masculins se dérouleront les week-ends du 27-28 septembre, 4-5 octobre et 11-12 octobre. Les poules vous seront envoyées le lundi 22 septembre au matin.

Les délayages -15 ans et -18 ans féminins se dérouleront les week-ends du 4-5 octobre, 11-12 octobre et 18-19 octobre. Les poules vous seront envoyées le lundi 29 septembre au matin.

TOURNOIS MINI-HAND

MAISONS-ALFORT	16 novembre 2025
ORMESSON	15 mars 2026
BONNEUIL	19 avril 2026

PLUS DE 16 ANS

DEPARTEMENTAL 1

Rencontre ES Vitry / US Ivry HB 3 du 14 septembre 2025 :

IVRY : Votre équipe ne s'étant pas déplacé, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre US Créteil HB 3 / ASA Maisons-Alfort HB 2 du 13 septembre 2025 :

MAISONS-ALFORT : Il n'y a que de joueurs de -23 ans sur la FDME.

DEPARTEMENTAL 2

Rencontre US Fontenay HB / CA l'Hay-les-Roses HB 2 du 13 septembre 2025 :

FONTENAY : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

DEPARTEMENTAL 4

Rencontre CS Valenton HB 2 / HBC Arcueil 3 du 14 septembre 2025 :

ARCUEIL : Votre joueur LHOTTE Clément n'est pas qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.